

Enquête Défenestrations 2006

Une enquête sur les défenestrations d'enfants est organisée entre mars et octobre 2006 par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS).

Son objectif est l'analyse des défenestrations survenue dans trois régions françaises (Ile de France, Provence-Alpes-Côte-d'azur et Nord-Pas-de-Calais) dont sont victimes les enfants de moins de 15 ans. Elle permettra notamment d'estimer le nombre d'enfants victimes de défenestration et d'analyser les causes de ces accidents, afin de guider les actions de prévention et de réglementation dans ce domaine.

Les informations recueillies par les équipes d'intervention et de secours, les personnels soignants, les assistantes sociales et les psychologues sont transmises à l'InVS. Elles sont confidentielles et réservées à l'usage du Département maladies chroniques et traumatismes de l'InVS. Elles ne peuvent être communiquées en aucun cas.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'InVS : Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes, Unité traumatismes, 12 rue du Val d'Osne, 94415 St Maurice cedex.

Toute personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.